



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1419

28 novembre 2019

- **Le Quai d'Orsay déconseille de se rendre en Haïti après l'assassinat, dimanche, d'un couple de ressortissants français**
- **Droits humains : L'ambassade de France souhaite des éclaircissements sur les circonstances du décès de Charlot Jeudy, défenseur de la communauté LGBTI**
- **Le Forum patriotique de Papaye dénonce « une répression sauvage » contre les manifestants antigouvernementaux**
- **Plusieurs organisme de droits humains dénoncent les violences faites aux femmes en Haïti**

>> Le Quai d'Orsay déconseille de se rendre en Haïti après l'assassinat, dimanche, d'un couple de ressortissants français

Sauf raison impérative, les Français doivent éviter de se rendre, jusqu'à nouvel ordre, en Haïti. C'est la recommandation expresse du ministère français des affaires étrangères, après l'assassinat par balles, dans l'après-midi du dimanche 24 novembre, d'une Française de 41 ans, Mélina Ana Thérèse Giraud, et d'un Français de 44 ans, Alexandre Raymond Adrien. Le Ministère français de l'Europe et des affaires étrangères est en contact avec les autorités haïtiennes, pour que toute la lumière soit faite sur leur décès. Il exprime ses condoléances aux familles et proches des victimes dans un communiqué publié sur son site. « Le centre de crise et de soutien du Ministère (français) de l'Europe et des affaires étrangères prend l'attache des familles, pour les soutenir et les accompagner », lit-on dans le communiqué. « Les victimes ont été attaqués par des individus circulant à moto à la Rue Quitus (Delmas 75). Ils ont été transportés à l'hôpital, mais ils n'ont pas survécu. Les premiers indices laissent croire qu'il s'agit d'un cambriolage », a indiqué une source policière au quotidien « Le Nouvelliste ». Le chauffeur du taxi à bord duquel se trouvaient les victimes, est sain et sauf. Il se trouve actuellement entre les mains de la police pour les suites de l'enquête. Originaire d'Ardèche (région Auvergne-Rhône-Alpes), le couple se rendait pour la première fois en Haïti dans le cadre d'une procédure d'adoption d'un enfant, gérée depuis trois ans par l'Agence française d'adoption (AFA). Ils devaient rencontrer pour la première fois l'enfant susceptible de leur être confié. « Le couple avait obtenu son premier agrément en 2013, renouvelé en

2018. Leur voyage était organisé dans le but d'une visite de convivialité. Ils ne seraient pas repartis avec l'enfant », a précisé à l'Agence France Presse le conseil départemental de l'Ardèche. Ils s'étaient inscrits sur le site Ariane du Quai d'Orsay, qui permet aux Français d'enregistrer un voyage touristique, personnel ou professionnel, d'une durée de moins de 6 mois dans un pays étranger. On leur a dit qu'un taxi, avec lequel l'AFA travaille, viendrait les chercher à l'aéroport, afin qu'ils soient le plus possible en sécurité. Ils ont été tués lors d'un vol à main armée qui a mal tourné, a fait savoir une source à l'Agence France Presse. Les actes d'assassinats et de criminalité ont augmenté dans le pays, depuis l'aggravation, à partir de la mi-septembre, de la crise socio-politique en Haïti, suite aux mobilisations populaires qui réclament la démission du président Jovenel Moïse. Le 26 novembre, le corps sans vie d'un jeune homme non identifié, avec des traces de blessure au niveau du cou, a été découvert torse nu, étendu au milieu de la rue Caravelle (non loin de l'avenue Poupelard), à Port-au-Prince. [Un autre jeune garçon, qui baignait dans son sang, a été également retrouvé le 25 novembre](#) près de Lamentin 54, dans la commune de Carrefour, au sud de la capitale. 51 policiers nationaux - dont 7 tués par balles, 18 blessés par balles, 13 blessés par jets de pierres - ont été victimes depuis le début des mouvements de protestation à la mi-septembre 2019, selon un décompte de la Police Nationale d'Haïti, rendu public ce vendredi 22 novembre.

>> Droits humains : L'ambassade de France souhaite des éclaircissements sur les circonstances du décès de Charlot Jeudy, défenseur de la communauté LGBTI

A la suite de plusieurs organismes nationaux de Haïti appelle les autorités haïtiennes à faire la lumière sur les circonstances, non encore élucidées, du décès, défense de droits humains, l'ambassade de France en

lundi 25 novembre 2019, de Charlot Jeudy, président exécutif de l'organisation de droits humains Kouraj, qui défend la communauté des lesbiennes, gays, bisexuelles et bisexuels, transgenres, intersexes (LGBTI). L'ambassade déplore la perte de ce défenseur courageux des droits de la personne humaine et tout particulièrement de la communauté LGBTI en Haïti. « Nous regrettons sincèrement le départ de ce défenseur infatigable des droits humains et de l'équité en Haïti, et nous croyons que sa mémoire perdurera à

travers les valeurs et les principes, auxquels il a consacré sa vie », souligne, de son côté, l'ambassade des États-Unis d'Amérique à Port-au-Prince. Il a été retrouvé mort dans son lit, à Puits Blain (à l'est de Port-au-Prince). Le cadavre saignait à la bouche, des flegmes blancs lui coulaient au nez et des matières fécales ont été retrouvées dans son lit. Ce qui semblerait être [un cas d'empoisonnement](#), a déclaré à AlterPresse l'un de ses proches.

>> Le Forum patriotique de Papaye dénonce « une répression sauvage » contre les manifestants antigouvernementaux

« Une répression sauvage s'exerce aujourd'hui contre les militantes et militants politiques, dans les quartiers populaires de Port-au-Prince et les villes de province », fustige le Forum patriotique de Papaye (à Hinche, département du Plateau central). Il condamne les violences commises par le pouvoir en place contre les manifestants, qui exigent la démission du président Jovenel Moïse. Parallèlement à un travail de désinformation, le pouvoir essaie d'identifier les militantes et militants pour leur octroyer de l'argent en vue de stopper la mobilisation antigouvernementale. Il existe une grande ambiance de criminalité et de réactivation des gangs, mieux armés à présent, alerte le Forum patriotique de Papaye. Depuis le début du mois de novembre 2019, [les bandits armés, aux ordres de Jimmy Chérizier, alias « Barbecue »](#), qui serait au service du régime politique en place, opèrent au Bel Air, particulièrement dans la zone de la rue Péan, en

tirant sur les participants aux mouvements de protestations contre Jovenel Moïse. Le pouvoir s'allie aux gangs pour terroriser la population à Port-au-Prince, relève un dossier publié par le site Médiapart. Un récent massacre, un de plus, implique un ministre et d'autres proches du président. [La capitale est mise en état de siège par les bandes criminelles](#), avec la complicité d'un pouvoir qui a perdu le contrôle du pays. Dans ce contexte, des syndicats des transports en commun projettent d'entrer en grève la semaine prochaine, au cas où les autorités ne mettraient pas un terme aux actes de banditisme et de criminalité. La semaine dernière, au moins 6 autobus de transports publics ont été confisqués par des gangs armés au Bicentenaire (sud de Port-au-Prince). Ils ont détroussé les passagères et passagers, puis ont exigé des rançons pour la restitution des véhicules.

>> Plusieurs organismes de droits humains dénoncent les violences faites aux femmes en Haïti

Très vulnérables en raison de leur sexe et de leur condition de potentielles migrantes, les femmes et les filles sont également exposées à la violence de genre quotidienne, dans les zones frontalières entre Haïti et la République Dominicaine, relate la plateforme Groupe d'appui aux rapatriés et réfugiés (GARR). Dans plusieurs communes du département du Plateau central, comme à Belladère, Lascahobas et Thomassique, 11 cas de violences physiques sur des femmes et 16 cas de viols sur des filles ont été enregistrés pour les trois premiers trimestres de l'année 2019. La Solidarite fanm ayisyèn (Sofa) pointe la responsabilité de l'Etat dans les violences subies par les femmes, comme le viol de 13 prisonnières, début

novembre, à la prison civile des Gonaïves (Artibonite) par plus de 300 détenus. Le 24 novembre 2019, en prélude à la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, [plusieurs manifestantes ont encouragé les victimes des violences à ne pas garder silence face aux violences des hommes. Plus d'une femme sur trois déclare avoir subi des violences de la part de leur partenaire](#), concubin, mari et fiancé, rappelle, pour sa part, le Collectif Défenseurs Plus, citant des informations publiées en juillet 2019 par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur les violences faites aux femmes et aux filles en Haïti.

A lire également :

- [Haïti-Crise : Kayla dénonce la tentative des États-Unis d'Amérique de contraindre l'opposition à former un gouvernement avec Jovenel Moïse](#)
- [Haïti-Crise : La structure citoyenne Nou p ap dòmi critique la collaboration de l'Oea avec Jovenel Moïse, éclaboussé dans des dossiers de corruption](#)
- [Prise de possession des sites de Varreux par l'Etat, l'analyse de Me Patrick Laurent](#)
- [« La continuité de la crise politique actuelle serait dévastatrice pour le pays », selon le Fmi](#)